Autocontrôle relatif à la charte

Moyens auxiliaires pour l’opérationnalisation des lignes directrices de  
la Charte sur la numérisation dans l’agriculture et le secteur agroalimentaire suisses

# But et objet de l’autocontrôle

Les signataires de la Charte sur la numérisation dans l’agriculture et le secteur agroalimentaire suisses forment ensemble la communauté de la charte (voir [agridigital.ch](https://agridigital.ch)). Cette communauté compte aujourd’hui quelque 120 entreprises et organisations. Celles-ci s’engagent à contribuer activement à la numérisation de l’agriculture et du secteur agroalimentaire suisses. Mais la communauté de la charte place elle-même place aussi des accents pour favoriser la mise en œuvre des lignes directrices décrites dans la charte quant à l’utilisation des données et des applications numériques.

Outre diverses activités, telles que l’organisation d’une conférence annuelle et d’ateliers, la communauté de la charte s’efforce de donner plus de poids aux lignes directrices de la charte. Pour ce faire, le comité a développé un outil d’aide à l’opérationnalisation des lignes directrices. La base de cette démarche est un autocontrôle permettant aux entreprises de vérifier leur mise en œuvre des lignes directrices, de les améliorer en permanence dans le sens d’une auto-évaluation périodique et de les communiquer sous une forme appropriée.

Vous trouverez ci-dessous les questions d’auto-évaluation. Les douze lignes directrices de la charte en constituent le fil conducteur. Elles doivent être suivies et des activités concrètes doivent être développées par les signataires de la charte.

# Utilisation de l’autocontrôle

Comme son nom l’indique, l’autocontrôle est un instrument permettant de faire le point sur la mise en œuvre de la charte au sein de votre entreprise. L’autocontrôle permet de mettre en évidence les forces et les faiblesses et de prendre des mesures adéquates en interne. Pour évaluer l’évolution de la mise en œuvre de la charte, il est tout à fait judicieux de répéter l’autocontrôle à intervalles réguliers.

Il vous appartient de décider si vous voulez évaluer toute l’entreprise ou seulement un secteur de celle-ci. Il peut être utile d’évaluer les secteurs de l’entreprise individuellement, en particulier dans le cas d’entreprises hétérogènes. En outre, il est possible que toutes les questions ne s’appliquent pas à votre entreprise.

Évaluez-vous ci-après l’ensemble de votre entreprise ? oui  non

Dans la négative, sur quel secteur de l’entreprise l’autocontrôle porte-t-il ?

Qui a rempli l’autocontrôle (auteur) ?

Nous avons choisi un formulaire Word comme format pour l’autocontrôle. Ainsi, les données restent chez vous et des commentaires peuvent être insérés. Il est également possible, si nécessaire, de supprimer la protection en écriture et d’adapter l’autocontrôle.

# Lignes directrices de la charte et questions d’autocontrôle

## Ligne directrice 1 : Priorité à l’utilité

Nous faisons en sorte que la numérisation renforce la durabilité et la compétitivité tout au long de la chaîne de valeur, accroisse l’efficience de la Confédération et des cantons, réduise la charge administrative et améliore davantage le bien-être animal, la protection des ressources naturelles et l’utilisation efficiente de ces ressources.

### Question de contrôle

Votre entreprise agit-elle entièrement ou partiellement dans l’esprit de la ligne directrice 1 « Priorité à l’utilité » ? oui  non

Si oui :

* Promouvez-vous la durabilité via la numérisation ? oui  non 
  + Qu’entreprenez-vous concrètement ?   
    Justificatif :
* Promouvez-vous la compétitivité des acteurs via la numérisation ? oui  non 
  + Qu’entreprenez-vous concrètement ?   
    Justificatif :
* Promouvez-vous la réduction de la charge administrative via la numérisation ? oui  non 
  + Qu’entreprenez-vous concrètement ?   
    Justificatif :
* Promouvez-vous le bien-être des animaux via la numérisation ? oui  non 
  + Qu’entreprenez-vous concrètement ?   
    Justificatif :
* Promouvez-vous la protection et l’efficience des ressources naturelles via la numérisation ?  
  oui  non 
  + Qu’entreprenez-vous concrètement ?   
    Justificatif :

Si non ou si partiellement oui :

* Qu’entreprenez-vous pour mieux respecter la ligne directrice à l’avenir ?

## Ligne directrice 2 : Transparence

Nous voulons que tous les acteurs aient accès aux informations sur l’utilisation de leurs données et les informons activement de l’existence de bases de données et de leur utilisation.

### Question de contrôle

Votre entreprise agit-elle entièrement ou partiellement dans l’esprit de la ligne directrice 2 « Transparence » ?   
oui  non

Si oui :

* Consultez-vous les fournisseurs de données avant l’utilisation et l’éventuelle transmission de leurs données par votre entreprise ? oui  non   
  Si oui :
  + Qu’entreprenez-vous concrètement ?   
    Justificatif :
  + Le fournisseur de données est-il informé de ses droits et donne-t-il son accord formel à l’utilisation, par exemple via les conditions générales ? oui  non   
    Justificatif :
* Informez-vous de l’existence des plates-formes de données que vous mettez à disposition et, si oui, quels sont les destinataires et les conditions ? oui  non   
  Justificatif :

Si non ou si partiellement oui :

* Qu’entreprenez-vous pour mieux respecter la ligne directrice à l’avenir ?

## Ligne directrice 3 : Accès aux données

Nous favorisons le libre accès aux données anonymisées. L’accès à des données non anonymisées ne doit être possible qu’avec l’accord des acteurs qui les ont générées.

### Question de contrôle

Votre entreprise agit-elle entièrement ou partiellement dans l’esprit de la ligne directrice 3 « Accès aux données » ? oui  non

Si oui :

* Permettez-vous le libre accès aux données anonymisées de votre base de données ? oui  non   
  Justificatif :

Si oui :

* + Sollicitez-vous au préalable l’accord des fournisseurs de données pour la transmission de données non anonymisées, en exigeant leur consentement explicite ? oui  non   
    Justificatif :
  + Comment vous assurez-vous en interne que les directives ci-dessus sont respectées ?   
    Justificatif :

Si non :

* + Seriez-vous prêt à fournir des données anonymisées dans un fichier librement accessible, dans le respect de la législation sur la protection des données ? oui  non   
    Justificatif :

Si non ou si partiellement oui :

* Qu’entreprenez-vous pour mieux respecter la ligne directrice à l’avenir ?

## Ligne directrice 4 : Exploitation du potentiel

Nous encourageons l’utilisation des données par le biais d’un échange ouvert via des interfaces définies et permettons ainsi aux acteurs d’exploiter le grand potentiel de valeur ajoutée des données.

### Question de contrôle

Votre entreprise agit-elle entièrement ou partiellement dans l’esprit de la ligne directrice 4 « Exploitation du potentiel » ? oui  non

Si oui :

* Fournissez-vous des interfaces standardisées pour l’échange de données ? oui  non   
  Justificatif :
* Vous engagez-vous activement dans l’élaboration de normes sectorielles pour les interfaces et les mettez-vous ensuite à disposition ? oui  non   
  Justificatif :
* Contribuez-vous activement à donner aux acteurs les moyens d’exploiter l’important potentiel de création de valeur des données ? oui  non   
  Justificatif :

Si non ou si partiellement oui :

* Qu’entreprenez-vous pour mieux respecter la ligne directrice à l’avenir ?

## Ligne directrice 5 : Concurrence loyale

Nous nous mobilisons en faveur d’une concurrence loyale entre fournisseurs, qui bénéficie aux acteurs tout au long de la chaîne de valeur.

### Question de contrôle

Votre entreprise agit-elle entièrement ou partiellement dans l’esprit de la ligne directrice 5 « Concurrence loyale » ?   
oui  non

Si oui :

* Proposez-vous vos services à des tiers en plus de vos clients (éventuellement contre dédommagement) ?
  + Aux fournisseurs de données ? oui  non   
    Justificatif :
  + Aux concurrents ? oui  non   
    Justificatif :
  + Autres ? oui  non   
    Justificatif :

Si non ou si partiellement oui :

* Qu’entreprenez-vous pour mieux respecter la ligne directrice à l’avenir ?

## Ligne directrice 6 : Valeur des données

Nous croyons que les données ont de la valeur. Les acteurs qui mettent à disposition leurs données ne doivent pas être désavantagés, mais doivent plutôt en tirer un bénéfice.

### Question de contrôle

Votre entreprise agit-elle entièrement ou partiellement dans l’esprit de la ligne directrice 6 « Valeur des données » ? oui  non

Si oui :

* L’utilisation des données génère-t-elle une plus-value pour vous et, si oui, laquelle ?   
  oui  non    
  Justificatif :
* Transmettez-vous tout ou partie de la valeur ajoutée créée aux fournisseurs de données ? oui  non   
  Justification :

Si non ou si partiellement oui :

* Qu’entreprenez-vous pour mieux respecter la ligne directrice à l’avenir ?

## Ligne directrice 7 : Souveraineté sur les données

Nous souscrivons au principe selon lequel les données générées par les acteurs et mises à disposition dans les plates-formes de données ne peuvent être utilisées qu’à des fins expressément désignées et ne peuvent être transmises à des tiers sans autorisation.

### Question de contrôle

Votre entreprise agit-elle entièrement ou partiellement dans l’esprit de la ligne directrice 7 « Souveraineté des données » ? oui  non

Si oui :

* Utilisez-vous les données des fournisseurs de données exclusivement de la manière convenue (dispositions légales, conditions générales, contrat ou autre) ? oui  non   
  Justificatif :
* Obtenez-vous explicitement l’accord des fournisseurs de données, à chaque fois que cela est nécessaire ou au préalable moyennant une déclaration de principe avant de transmettre leurs données ? oui  non   
  Justificatif :

Si non ou si partiellement oui :

* Qu’entreprenez-vous pour mieux respecter la ligne directrice à l’avenir ?

## Ligne directrice 8 : Infrastructures pour la transmission de données

Nous mettons tout en œuvre pour développer et étendre les applications et les infrastructures nécessaires de manière à ce que les exigences en matière d’utilisation des données soient respectées, dans toutes les régions de Suisse, pour autant que faire se peut.

### Question de contrôle

Votre entreprise agit-elle entièrement ou partiellement dans l’esprit de la ligne directrice 8 « Infrastructures pour la transmission de données » ?  
oui  non

Si oui :

* Exploitez-vous vous-même de telles infrastructures ? oui  non 
  + Si oui :  
    Ces infrastructures sont-elles conçues de manière à être accessibles à tous les acteurs (y compris dans les régions décentralisées) qui en ont besoin ? oui  non   
    Justificatif :
  + Si non :   
    Contribuez-vous à influencer la politique et l’économie ? oui  non   
    Justificatif :

Si non ou si partiellement oui :

* Qu’entreprenez-vous pour mieux respecter la ligne directrice à l’avenir ?

## Ligne directrice 9 : Valeur ajoutée grâce à la mise en réseau des données

Nous nous engageons à utiliser des formats et interfaces de données standardisés. Nous reconnaissons et utilisons les données de référence et les formats de transmission de la Confédération. Cela permet la mise en réseau des données et génère de la valeur ajoutée.

### Question de contrôle

Votre entreprise agit-elle entièrement ou partiellement dans l’esprit de la ligne directrice 9 « Infrastructures pour la transmission de données » ?  
oui  non

Si oui :

* Utilisez-vous des interfaces et des formats de données standardisés ? oui  non   
  Justificatif :
* Tenez-vous compte de la mise en réseau comme aspect important lors du développement de vos systèmes ? oui  non   
  Justificatif :
* Respectez-vous le plan des données de référence de la Confédération lors de la conception de vos plates-formes de données ? oui  non   
  Justificatif :

Si non ou si partiellement oui :

* Qu’entreprenez-vous pour mieux respecter la ligne directrice à l’avenir ?

## Ligne directrice 10 : Devoir de diligence

Nous veillons à sensibiliser les propriétaires de données à leurs obligations entrepreneuriales dans le traitement consciencieux de leurs données et qu’ils assument cette responsabilité.

### Question de contrôle

Votre entreprise agit-elle entièrement ou partiellement dans l’esprit de la ligne directrice 10 « Devoir de diligence » ? oui  non

Si oui :

Devoir de diligence technique :

* Comment garantissez-vous en interne que les conditions techniques pour une gestion consciencieuse des données sont respectées ?   
  Justificatif :
  + Disposez-vous de systèmes suffisamment sécurisés pour authentifier et autoriser l’accès aux données ? oui  non   
    Justificatif :
  + Disposez-vous de systèmes de transfert de données sécurisés ? oui  non    
    Justificatif :
  + Disposez-vous d’un plan de sécurité des données mis en œuvre ? oui  non   
    Justificatif :

Devoir de diligence organisationnel :

* Comment garantissez-vous, sur le plan organisationnel, que le devoir de diligence requis est respecté lors de la gestion des données ?   
  Justificatif       :
  + Avez-vous des directives internes sur le devoir de diligence ? oui  non   
    Justificatif :
  + Votre entreprise est-elle certifiée dans ce sens ? oui  non   
    Justificatif :
  + Les collaborateurs bénéficient-ils d’une formation continue dans ce sens ? oui  non   
    Justificatif :
  + Les abus sont-ils signalés et des mesures sont-elles prises ? oui  non   
    Justificatif :

Devoir de diligence envers les fournisseurs de données :

* Comment assurez-vous le devoir de diligence vis-à-vis des fournisseurs de données ?   
  Justificatif :
  + Aidez-vous les fournisseurs de données à faire également preuve de la diligence requise ?   
    oui  non    
    Justificatif :
  + Les fournisseurs de données sont-ils informés des besoins en matière de sécurité informatique pour qu’il soit possible d’éviter les abus et les pertes de données ? oui  non   
    Justificatif :

Si non ou si partiellement oui :

* Qu’entreprenez-vous pour mieux respecter la ligne directrice à l’avenir ?

## Ligne directrice 11 : Recherche, transfert des connaissances et innovation

Nous soutenons des activités de recherche, des services de perfectionnement et de vulgarisation ciblés ainsi que des idées commerciales innovantes. Les synergies doivent être exploitées, les ressources mises en commun et les connaissances transférées afin de stimuler l’innovation.

### Question de contrôle

Votre entreprise agit-elle entièrement ou partiellement dans l’esprit de la ligne directrice 11 « Recherche, transfert des connaissances et innovation » ? oui  non

Si oui :

* Recherche :
  + Faites-vous vous-même de la recherche dans le domaine de la numérisation ? oui  non   
    Justificatif :
  + Soutenez-vous les activités de recherche dans le domaine de la numérisation ? oui  non   
    Justificatif :
* Transfert de savoir :
  + Pratiquez-vous un échange actif de savoir sur le thème de la numérisation ? oui  non   
    Justificatif :
  + Soutenez-vous des activités d’échange de savoir ? oui  non   
    Justificatif :
* Formation continue/vulgarisation :
  + Disposez-vous d’activités dans le domaine de la formation continue et de la vulgarisation sur le thème de la numérisation ?   
    oui  non   
    Justificatif :
  + Soutenez-vous de telles activités ? oui  non   
    Justificatif :
  + Donnez-vous aux fournisseurs de données les moyens d’utiliser les données et les applications numériques pour optimiser la gestion de l’entreprise ? oui  non   
    Justificatif :
* Innovation :
  + Contribuez-vous vous-même au développement de la numérisation avec des projets innovants ?   
    oui  non   
    Justificatif :
  + Encouragez-vous l’innovation dans le domaine de la numérisation ? oui  non   
    Justificatif :
* Synergies et ressources :
  + Avez-vous conclu des coopérations pour promouvoir la numérisation afin d’exploiter les synergies et de mettre en commun les ressources ? oui  non   
    Justificatif :

Si non ou si partiellement oui :

* Qu’entreprenez-vous pour mieux respecter la ligne directrice à l’avenir ?

## Ligne directrice 12 : Progrès technologique

Nous stimulons le développement des applications et des technologies afin de procurer aux acteurs un avantage perceptible de la numérisation tout au long de la chaîne de valeur.

### Question de contrôle

Votre entreprise agit-elle entièrement ou partiellement dans l’esprit de la ligne directrice 12 « Progrès technologique » ?  
oui  non

Si oui :

* Développez-vous de nouvelles applications et technologies numériques ? oui  non   
  Justificatif :
* Encouragez-vous activement le développement de nouvelles applications et technologies numériques ? oui  non   
  Justificatif :
* Avez-vous une vue d’ensemble de la valeur ajoutée des acteurs tout au long de la chaîne de valeur lors du développement de nouvelles applications et technologies numériques ? oui  non   
  Justificatif :

Si non ou si partiellement oui :

* Qu’entreprenez-vous pour mieux respecter la ligne directrice à l’avenir ?